

L'ONF adapte sa formation

Premier gestionnaire d'espaces naturels en France, l'Office national des forêts gère près de 11 millions d'hectares de forêts publiques (forêts de l'État et forêts des collectivités) en métropole et dans les DOM. Les forêts publiques produisent 40 % du bois commercialisé en France, sont des îlots de biodiversité et reçoivent près de 500 millions de visites chaque année.

L'Office national des forêts a décidé d'adapter ses activités de formation pour accompagner le renouvellement d'une partie importante de son personnel et se mettre aux standards modernes d'accueil des stagiaires. Dans ce cadre l'ONF sera amené à quitter le campus de Velaine-en-Haye pour s'installer à Nancy ou à proximité, réaffirmant ainsi l'ancrage lorrain de la formation forestière à l'ONF.

L'ONF modernise son dispositif de formation. Dans les 5 ans à venir, près du quart du personnel de l'Office partira à la retraite, soit près de 2 500 personnes entre 2016 et 2020. Pour accompagner cet important renouvellement et l'évolution des métiers, le dispositif de formation (initiale et continue) sera adapté et renforcé.

L'Office va accroître son recours aux nouvelles méthodes d'apprentissage, faire évoluer son service formation et l'installer dans un nouveau site plus fonctionnel à Nancy ou à proximité. Dans cette perspective, il est envisagé de fermer le 30 juin 2016 l'actuel site de formation localisé à Velaine-en-Haye. Le site, de par sa taille, sa vétusté et son faible taux d'occupation n'est en effet plus adapté aux enjeux actuels.

Un ou plusieurs partenariats avec des structures publiques ou privées seront recherchés et mis en œuvre pour assurer le bon déroulement des formations et l'accueil physique des stagiaires (salles pédagogiques, hébergement, restauration) pour la formation continue comme pour la formation initiale (formation d'adaptation à l'emploi) du personnel de l'établissement.

Actuellement, 39 personnes travaillent sur le campus de Velaine-en-Haye.

Pour accompagner dans les meilleures conditions les changements à venir, un dispositif d'accompagnement individuel sera mis en place par les services RH. Il devrait permettre de bien mesurer les impacts de ce changement et prévoir les mesures d'accompagnement qu'il sera nécessaire de mettre en œuvre, pour que chacun puisse poursuivre un parcours professionnel correspondant à ses aspirations.

Deux importants chantiers seront conduits :

- > la recherche de partenariats pour la nouvelle implantation du service et du pôle d'accueil des stagiaires ;
- > la définition d'un nouveau projet de service de l'activité formation-ingénierie de formation.

Il sera élaboré en associant les personnels et les directions concernées, et les organisations syndicales. Le projet sera soumis pour avis aux instances représentatives du personnel compétentes.

En fin d'année 2015, l'organisation et l'installation physique du service seront définies.